

Bagnolet, le 10 juin 2014  
CP 2014 – 014

## ***Nouvelle organisation territoriale de la République : des interrogations lourdes qui appellent un vrai dialogue***

Depuis des années, l'organisation territoriale de notre pays est en question. Force est de constater que le débat est le produit d'un tête-à-tête, exclusif, entre le gouvernement et les associations d'élus, continuant d'ignorer largement les organisations syndicales.

Pour l'UNSA, il est légitime de poser la question de l'organisation de notre pays avec, pour premier souci, l'attractivité économique et ses conséquences pour l'emploi et les salariés, ainsi que le renforcement de l'efficacité démocratique. De même, parce qu'elle est attachée à notre modèle de service public, l'UNSA estime indispensable de poser régulièrement la question du niveau pertinent pour la mise en œuvre des missions. A l'évidence, les conséquences des choix effectués sont importantes pour les salariés et agents qui ont à les exécuter. C'est à cette aune que l'UNSA entend poser ses analyses.

L'UNSA ne peut que regretter les nombreuses déclarations décalées voire contradictoires qui nourrissent l'inquiétude des citoyens. Après les annonces du Président de la République, l'incompréhension est grande.

Le souci de doter la France de régions d'une taille critique suffisante au regard des enjeux européens est sans doute pertinent. Mais l'UNSA ne peut que déplorer que les nouvelles limites administratives envisagées pour les régions ignorent encore trop ce que sont les bassins de vie de nos concitoyens. Elle ne peut davantage admettre que les questions essentielles des missions au service des citoyens et des personnels qui les assurent soient totalement hors du débat public.

Ainsi, le choix affirmé de transférer la voirie et les collèges aux régions interroge. En 2003, les agents publics de l'équipement, les techniciens et ouvriers de service des collèges ont déjà subi les conséquences de la décentralisation en passant de l'Etat aux départements. Les collectivités concernées avaient vu leurs effectifs croître brutalement passant ainsi d'une administration de mission à une administration de gestion. Le problème serait plus grand cette fois avec, qui plus est, une incidence sur des agents organisés historiquement dans des services départementaux.

L'articulation des services des collectivités et de ceux de l'Etat mérite également des éclaircissements. A ce titre, la création d'un secrétariat d'Etat à la réforme de l'Etat indépendant du ministère de la Fonction publique n'est pas un signe politique positif. Pour l'UNSA, toutes les missions de contrôle ont particulièrement souffert de la REATE et de

la RGPP alors qu'elles font partie de l'essence même des missions de l'Etat. Il ne saurait être question de les amoindrir, pas plus que celles qui doivent assurer la solidarité avec les territoires.

Au vu des réactions suscitées par cette nouvelle organisation territoriale de la République, le conditionnel reste de mise et le dernier projet pourrait ne pas être l'ultime. L'UNSA mettra à profit les prochaines semaines pour porter la voix des salariés et des agents publics. Le dialogue social est un impératif : son ouverture réelle aux organisations syndicales est une exigence.

Libres ensemble

Attachée de presse **Émilie TRIGO** - 01 48 18 88 58 - 06 21 40 16 50  
emilie.trigo@unsa.org - @UNSA\_officiel  
 [www.facebook.com/Syndicat.UNSA](http://www.facebook.com/Syndicat.UNSA)

UNION NATIONALE DE  
SYNDICATS AUTONOMES

UNSA  
www.unsa.org